

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**  
**CNW, code 01**  
**Hebdos régionaux de toutes les régions**

**L'état des lieux et la gestion des résidus ultimes**

**LA COMMISSION D'ENQUÊTE ADOPTE UNE STRATEGIE AUDACIEUSE**



**INFORMER**

**Québec, le 21 février 2021** – La commission d'enquête sur l'état des lieux et la gestion des résidus ultimes adopte une stratégie de consultation audacieuse afin d'entendre la plus vaste diversité possible de points de vue provenant de toutes les régions du Québec. Les commissaires privilégient une stratégie en 5 volets pour accomplir leur mandat.

« Les membres de la commission ont beaucoup réfléchi quant à la meilleure stratégie de consultation à adopter dans le cadre de ce mandat de portée nationale visant à conseiller le gouvernement dans le développement d'une vision à long terme sur la gestion des résidus ultimes », a expliqué le président de la commission, M. Joseph Zayed.



**LA STRATEGIE DE CONSULTATION**

**CONSULTER**

En premier lieu, la commission tiendra une audience publique en deux parties, comme le prévoit les Règles de procédure du BAPE. La première partie vise à répondre aux questions des citoyens alors que la deuxième leur permettra d'exprimer leurs opinions. Une approche régionale sera proposée pour s'assurer que les citoyens de l'ensemble des régions puissent participer dans leurs réalités respectives.



**ENQUÊTER**

En deuxième lieu, la commission fera enquête auprès des gestionnaires d'installations d'élimination. Cette démarche se fera par le biais d'un questionnaire qui permettra de colliger de l'information terrain d'un point de vue des gestionnaires de lieux d'enfouissement technique (LET) ou d'autres installations d'élimination. L'objectif est d'obtenir un complément d'information sur l'état des lieux tant des points de vue économique, social et environnemental que de leurs rapports avec leurs voisinages.



**AVISER**

En troisième lieu et afin d'approfondir sa compréhension des enjeux touchant les matières résiduelles et d'aborder les initiatives, les nouvelles approches et les technologies disponibles, la commission d'enquête organisera des ateliers selon 5 thématiques. La première thématique abordera divers aspects liés à la gestion des matières résiduelles, dont les meilleures pratiques dans ce domaine, avec des experts praticiens nationaux et internationaux. Les 4 autres thématiques suivent le cycle de vie d'une matière résiduelle. Y seront conviés des organismes et des organisations qui ont une connaissance des enjeux de la gestion des résidus ultimes et qui veulent partager leurs réflexions sur le sujet. Il s'agit notamment des MRC, des régies intermunicipales de traitement de matières résiduelles, des gestionnaires de LET et d'autres installations d'élimination ainsi que des représentants de la société civile et du milieu associatif.

En quatrième lieu, la commission innove en créant une assemblée citoyenne constituée d'un échantillon représentatif de la population québécoise. Cette assemblée permettra d'obtenir une rétroaction sur des questions émergeant des travaux de la commission. L'assemblée pourra délibérer et identifier les priorités, son niveau d'adhésion et les lieux de dissidence.

En cinquième lieu, la commission d'enquête tiendra des séances de consultation additionnelles et spécifiques aux communautés autochtones. Ceci n'exclut en rien le fait que tout citoyen ou tout organisme puisse participer également aux séances régulières de l'audience publique.

En misant sur une diversité de modes de consultation, la commission désire souligner que son approche souscrit aux valeurs d'équité du BAPE et que peu importe les modalités de participation utilisées dans cette stratégie, la commission accordera la même considération à chacun des participants.

– 30 –

Source : Karine Lavoie  
Conseillère en communication  
581 925-0670  
[gestion-residus-ultimes@bape.gouv.qc.ca](mailto:gestion-residus-ultimes@bape.gouv.qc.ca)